

VILLE DE CONCARNEAU
AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

2e

PLAN RÉGLEMENTAIRE

DOSSIER D'APPROBATION

GHECO urbanistes
 Bernard WAGON, chargé d'étude
 Valérie ROUSSET, Historienne de l'Art

Date : aout 2023
 Echelle : 1/2 500e

BEUZEC-CONQ

Cadastre 2022

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Périètre A.V.A.P. Secteurs A.V.A.P. Monument historique Sol protégé au titre des Monuments historiques 1ère catégorie : Patrimoine bâti exceptionnel ou particulier protégé 2ème catégorie : Patrimoine typique ou remarquable protégé 3ème catégorie : Immeuble constitutif de l'ensemble urbain ou d'accompagnement Immeubles non repérés au plan comme patrimoine architectural Éléments architecturaux particuliers protégés Murs de clôtures ou parties de clôtures, soutènements à conserver Clôtures ou parties de clôtures ajourées à conserver Ouvrages portuaires d'intérêt patrimonial Façade de continuité pour les successions de bâtis cohérents Alignement imposé Passages publics ou privés à maintenir Espaces libres urbains à dominante minérale : rues et places Espaces libres à dominante minérale : cours Jardin d'agrément Parc, espace boisé ou espace vert d'intérêt patrimonial Alignement d'arbres Arbres isolés Rideaux d'arbres | <p>Typologie du bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> Mr Maison rurale V Villa C Château, manoir E Equipement par nature D Dépendance N Neuf | <ul style="list-style-type: none"> nb néo-breton nba néo-basque nl néo-landais ad art déco am art moderne pb pan de bois |
|--|---|--|

- Bc Balcon
- Bk Blockhaus
- Ch Cheminée
- Co Colonne
- Cr Croix, calvaire
- Dv Devanture
- Es Escalier
- Fp Four à pain
- Gu Guérite
- Ha Haha
- M Monument
- P Porte
- Pf Pilier
- Po Porche, portail
- Pt Puits, lavoir, fontaine
- Sc Sculpture
- St Statue
- Tb Tombe

